

-2014-05-

L'an deux mille Quatorze et le quinze Mai à 21 Heures, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Eric VIGNEAU , Maire.
La convocation était du 06 Mai 2014.

PRESENTS : ANTONUTTI Véronique, PERAUDEAU Christian, LE MOIGNE André, GUERIN Hervé, POUBLAN Patrice, LACAMPAGNE J-François, LABARRIERE Hélène, SARRAZIN Paulette, LE PROVOST Virginie, MARQUET Sophie.

EXCUSES : /

PROCURATION : /

Secrétaire de séance : Mme ANTONUTTI Véronique

Après lecture donnée par André LE MOIGNE, le compte rendu de la dernière réunion en date du 15 Avril 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

001- COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SYNDICATS :

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Monsieur le Maire donne au Conseil Municipal le compte rendu de la séance du 24 Avril dernier,

Election des vice-présidents :

Le Maire précise qu'un seul candidat s'est présenté par compétence.

Fiscalité, Finances : DULAU Marie-Bernadette
Economie et Tourisme : Jean-Luc GLEYZE
Aménagement du Territoire, Urbanisme : Philippe COURBE
Enfance et Jeunesse : Nicole COUSTET
Voirie : Serge MOURLANNE
Social – Ressources Humaines : Olivier DUBERNET
Gestion des Déchets : Bruno DIONIS
Patrimoine et Matériel : Philippe LUCBERT

Indemnités de Fonctions des élus :

Sur proposition du président le montant des indemnités a été délibéré sur la base d'un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) de 3500 à 9999 Habitants : le Président aura 1568.11 brut par mois et les vice-présidents 627.24 brut par mois, la population de la communauté étant comprise dans la tranche supérieure les indemnités réglementaires maximales sont de 1 853.22 pour le Président et 784.24 pour les vice-présidents.

Fonctionnement Commissions et Bureau :

Les délégués communautaires et les suppléants ont reçu une fiche pour s'inscrire pour être membre des commissions. En accord avec Jean-François LACAMPAGNE ils se sont inscrits :

- Le Maire à : Economie - tourisme et Ressources humaines - social
- Jean-François LACAMPAGNE à la Voirie et il a également été retenu pour l'Economie et Tourisme.

Il est décidé d'élargir le bureau composé du Président et des vice-présidents ; il sera ouvert à deux représentants des communes de moins de 500 Habitants ; un représentant de la commune de CUDOS, deux représentants pour la commune de Bazas, soit 13 membres.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a déposé sa candidature comme représentant d'une commune de moins de 500 Habitants.

Social :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a assisté le 14 Mai à la première réunion de la commission chargée du social composée de 21 représentants. Il a été décidé de diviser le groupe en trois sous-groupes :

- Ressources humaines
- Service Aide à Domicile
- Action Sociale

La création du CIAS est également en cours, le personnel doit désigner un représentant.

LES SYNDICATS :

SYNDICAT DES EAUX DE GRIGNOLS :

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la réunion du Syndicat du 17 Avril dernier à laquelle il assistait avec J-François LACAMPAGNE.

Au cours de cette réunion il a été procédé à l'élection du Président et des vice-présidents :

Président : Bernard JAYLES
Vice-Présidents : M. LAFFARGUE Christian
Mme BETEILLE Aline
M. BAILLE Jean-Pierre
M. LE MOIGNE André

Les comptes administratifs 2013 et les budgets 2014 pour l'AEP et l'Assainissement ont été votés.

Au niveau de l'AEP pour le Compte Administratif : les résultats cumulés dégagent un solde positif de 643 483.26 €. Il est à noter que l'état de la dette mentionne un capital restant dû de 1 946 408.44 pour un montant initial de 2 774 551.47 €.

Le budget AEP 2014 a été voté pour 996 983.00 € en Section d'Exploitation et pour 2 826 086.00 en section d'Investissement.

Le château d'eau de Grignols va être démoli sous peu, mais de manière progressive.

La commune est concernée par les déplacements des canalisations suite aux travaux de modification du tracé de la Départementale Mitton-Grignols.

SIVOS DE GRIGNOLS :

André LE MOIGNE donne le compte rendu des deux dernières réunions auxquelles il a assisté avec M. Le Maire.

La séance du 18 Avril 2014 avait pour objet l'élection du président de des vice-présidents : Ont été élus :

Présidente Mme LAPEYRE Madeleine,

Vice-présidents : Mme Françoise DUPIOL-TACH et M. LE MOIGNE André

La réunion du 23 Avril était consacrée au vote des documents comptables.

Le compte Administratif 2013 a été approuvé

Section de Fonctionnement : Excédent de 17 742.91 €

Section d'Investissement : Résultat à affecter de 54 489.89 €

Le Budget 2014 a été voté à

Section de Fonctionnement : 369 600.00 €

Section d'Investissement : 111 525.00 €

La participation sera de 798 € par enfant pour la commune nous avons 17 enfants scolarisés sur GRIGNOLS le dépense sera de 13 566.00 €. La participation de 10 € par an et par habitant pour l'investissement ne sera pas demandée aux communes du fait de l'excédent d'investissement reporté.

Le programme de réforme du temps scolaire est validé, le fonds d'amorçage est reconduit à raison de 50 € par enfant, cette dotation sera versée à la commune où se situe l'école.

Les impayés à la cantine s'élèvent 8 320.00 €.

Le prix de revient du repas est de 6 €.

La participation demandée aux familles est de 2.60 € par repas.

Sophie MARQUET demande à être avisée des réunions car elle est déléguée suppléante et elle souhaite y assister pour être informée et ainsi pouvoir remplacer les titulaires.

CONSEIL D'ECOLE DE GRIGNOLS :

André LE MOIGNE donne le compte rendu. Les effectifs ont été donnés : 162 élèves. Les prévisions pour la rentrée sont de 28 départs d'élèves du CM2 pour 17 enfants susceptibles d'être inscrits à ce jour. Diverses sorties et manifestations sont programmées.

SIVOS DE BAZAS :

Viiginie LE PROVOST et Paulette SARRAZIN ont assisté aux deux réunions récentes qui ont suivi le renouvellement des Conseils Municipaux. Virginie LE PROVOST en donne les comptes rendus.

Lors de la première réunion il a été procédé à l'élection du Président et des vice-présidents. Ont été élus :

Présidente : Mme Nicole COUSTET (Commune de CAUVIGNAC)

Vice-Présidents : M. DESPUJOLS (Commune du NIZAN)

Mme VALADE (Commune de MARIMBAULT)

Six membres ont été désignés pour la commission transports, il s'agit de :
Mmes CRUSE , ESTENAVE, GUILLON, ROUSSEAU, SERPROLLI, BODIN.

Le budget et le compte administratif ont été votés,
Le contrat pour le site internet a été renouvelé.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2014/2015 ouvriront le 16 Juin.

Le tarif sera de 126 € par trimestre pour les demi-pensionnaires le paiement peut se faire soit trois formes : par prélèvement, par facturation, ou par paiement à l'inscription ; les internes seront inscrits sur liste d'attente afin de ne pas pénaliser les demi-pensionnaires sur les circuits.

Les impayés s'élèvent à 16 000 €.

SICTOM DE LANGON :

Jean-François LACAMPAGNE donne les comptes rendus des réunions du SICTOM.

Lors du renouvellement du bureau M. Jérôme GUILHEM a été élu Président

Vice-Président : M. ZAGHE T

M. MUGICA

M. VALADE

Mme ROUSSILLON

Au cours de la seconde réunion le budget a été voté à 4 066 810 € ; on note que le produit de la redevance de la collecte est de 3 555 000 €.

La redevance incitative ne semble pas correspondre aux attentes donc le système de collecte actuel sera maintenu.

-002- FDAEC 2014 :

Patrice POUBLAN présente dans le détail les devis pour la fourniture de décorations lumineuses de fin d'année et d'un éclairage pour le parking de la salle communale. Il précise qu'il est venu sur place avec un de technicien qui est spécialisé dans ce domaine et il ont rencontré le Maire. Pour le parking , il présente deux variantes une filaire et une autonome avec panneaux solaires.

Le Conseil opte pour présenter la solution autonome.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal les modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) décidées par le Conseil Général, et qui restent identiques aux années antérieures. La subvention attribuée à la commune sur l'enveloppe cantonale par Monsieur BAILLE , Conseiller Général du canton de GRIGNOLS sera de 9 280.00 € (neuf mille deux cent quatre -vingt euros) , cette dernière est réduite de 1 546 euros qui sont affectés à la CDC du Bazadais soit 10 % de plus qu'à l'ancienne CDC ceci pour s'aligner avec les autres cantons.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- De réaliser les opérations suivantes :

Autres investissements :

Eclairage autonome parking salle : 9 723.08 H.T.

Acquisition décorations de Noël : 2 030.73 H.T
Soit un total d'investissement de 11 753.08 H.T. €

- De demander au Conseil Général une subvention de 9 280.00 € pour les autres investissements.

- D'assurer le financement complémentaire pour ces investissements par 4 823.69 € TTC d'autofinancement.

Il est décidé de contacter plusieurs artisans afin de demander des devis pour la fourniture et la mise en place de ces équipements.

-003- ELECTIONS EUROPEENNES :

Le Maire donne connaissance du Bureau de vote pour les élections européennes du Dimanche 25 Mai 2014 :

Président : Eric VIGNEAU

Assesseurs : Jean -François LACAMPAGNE
Paulette SARRAZIN

Secrétaire : Frédéric LABAT

Le Conseil Municipal détermine les permanences comme suit :

De 8 à 10 Heures : Eric VIGNEAU, Sophie MARQUET, Christian PERAUDEAU

De 10 à 12 Heures : Eric VIGNEAU, Virginie LE PROVOST, Hélène LABARRIERE

De 12 à 14 Heures : J -François LACAMPAGNE , Patrice POUBLAN , André LE MOIGNE

De 14 à 16 Heures : Eric VIGNEAU, Paulette SARRAZIN, Véronique ANTONUTTI

De 16 à 18 Heures : Eric VIGNEAU, J-François LACAMPAGNE , Hervé GUERIN .

-004- QUESTIONS DIVERSES :

Changement d'Ecole :

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a été saisi par une famille dont un enfant qui était scolarisée à GRIGNOLS, et qui depuis plusieurs mois est scolarisée dans un centre de rééducation et réadaptation , peut reprendre une scolarité normale mais qu'il n'est pas souhaitable qu'elle retourne sur GRIGNOLS. Les parents ont émis le souhait qu'elle puisse être scolarisée à AILLAS.

Le Maire demande au Conseil de se prononcer en sachant que cela va entraîner une participation financière sur AILLAS ; l'ensemble du Conseil est favorable, il convient de contacter la Mairie et l'Ecole d'AILLAS pour savoir si cela est possible de leur côté.

Logement Communal libre :

Le Maire informe le Conseil Municipal que pour l'heure il a reçu trois candidatures. Le Conseil décide de donner la priorité à la première demande qui concerne une ancienne habitante dont les parents habitent la commune. Le Maire propose de lui montrer le logement en compagnie d'un adjoint et d'un conseiller dès que l'état des lieux sera réalisé après la remise des clefs.

Plantation des Pins :

Elle est fixée au Samedi 21 et Dimanche 22 Juin 2014 ; une invitation à la population sera distribuée par les Conseillers Municipaux.

La maiade générale est fixée au 27 Juillet 2014

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00 Heures 30.